



Norme
internationale

ISO 16122-1

**Matériel agricole et forestier —
Contrôle des pulvérisateurs en
service —**

**Partie 1:
Généralités**

*Agricultural and forestry machinery — Inspection of sprayers
in use —*

Part 1: General

**Deuxième édition
2024-12**

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 16122-1:2024](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 16122-1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Critères de classification des pulvérisateurs	1
5 Exigences de pré-contrôle	2
5.1 Généralités	2
5.2 Emplacement du contrôle	2
5.3 Pré-contrôle	2
5.3.1 Généralités	2
5.3.2 Nettoyage	2
5.3.3 Éléments de transmission	2
5.3.4 Parties mobiles	3
5.3.5 Système hydraulique	3
5.3.6 Parties structurelles et châssis	3
5.3.7 Parties repliables verrouillables	3
5.3.8 Ventilation	3
5.3.9 Sécurité électrique (pour les systèmes électriques des pulvérisateurs > 50 V)	4
6 Contrôle	4
7 Rapport d'essai	4
Annexe A (informative) (Parties de la série ISO 16122 traitant des types spécifiques de pulvérisateurs)	6
Bibliographie	9

[ISO 16122-1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 6, *Matériel de protection des cultures*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 144, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 16122-1:2015), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- suppression des erreurs et résolution des contradictions avec la série ISO 16119 qui spécifie les exigences environnementales pour les nouveaux pulvérisateurs;
- mise à jour des références normatives;
- modification du pré-contrôle en [5.3](#);
- modification de l'Article Contrôle;
- modification du rapport d'essai.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 16122 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Deux raisons essentielles motivent le contrôle des pulvérisateurs:

- la diminution du risque potentiel de contamination de l'environnement par les produits de protection des plantes;
- une bonne maîtrise de la pression parasitaire avec le plus petit apport possible de produit de protection des plantes.

Afin de sécuriser l'utilisation de produits de protection des plantes dans la production agricole, il est nécessaire de définir des exigences et des méthodes d'essai pour les pulvérisateurs en service. Il s'agit d'une étape importante après avoir normalisé les exigences minimales pour les pulvérisateurs neufs en ce qui concerne les risques pour la sécurité (voir l'ISO 4254-6) et les risques potentiels de contamination de l'environnement (voir la série ISO 16119).

La normalisation des exigences et des méthodes de contrôle des pulvérisateurs en service prend en compte non seulement la performance initiale du pulvérisateur, mais aussi son utilisation, son entretien et sa maintenance. Il s'agit d'une suite logique si l'on veut asseoir durablement les bénéfices liés à la commercialisation de nouveaux pulvérisateurs de bonne qualité.

Le contrôle des pulvérisateurs en service peut être le fait d'une exigence obligatoire ou relever du volontariat. Dans les deux cas, des exigences supplémentaires, n'entrant pas dans le domaine d'application du présent document, sont nécessaires pour la gestion des contrôles. Il peut s'agir par exemple des exigences relatives aux compétences du personnel procédant aux contrôles et à la fréquence de ces derniers.

NOTE Des réglementations nationales ou locales concernant les qualifications et compétences des inspecteurs peuvent s'appliquer.

ITeH Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 16122-1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8af1a7a2-4d1c-4f6f-82fe-0f6e31bc8a10/iso-16122-1-2024>

